

EPREUVE DES CINQ MOTS

3.7.2003

EPREUVE DES CAPACITES D'APPRENTISSAGE

L'épreuve se compose d'une tâche principale (l'épreuve des cinq mots) et d'une tâche interférente (épreuve d'attention) qui permet un rappel différé. Cette épreuve rapide permet de mesurer les capacités d'apprentissage verbal et fournit un score de rappel total (RT) qui est la somme des rappels libre et indicé tant immédiat que différé.

RAPPEL IMMEDIAT

« Je vais vous citer 5 mots. Je voudrais que vous me les répétiez et que vous essayiez de les retenir car je vous les redemanderai après ».

- ◆ mimosa
- ◆ chemisette
- ◆ abricot
- ◆ éléphant
- ◆ accordéon

Pouvez-vous les répéter ?

rappel libre

Pour les mots *non rappelés*, et seulement pour ceux-ci, demander :

« Quel était le nom de : fleur ou vêtement ou fruit ou animal ou instrument de musique ? »

rappel indicé

EPREUVE D'ATTENTION

Faire réaliser le test du cadran.

RAPPEL DIFFERE

« Pouvez-vous me dire quels étaient les 5 mots que je vous ai demandé de répéter tout à l'heure ? »

rappel libre

Pour les mots *non rappelés*, et seulement pour ceux-ci, demander :

« Quel était le nom de : fleur ou vêtement ou fruit ou animal ou instrument de musique ? »

rappel indicé

RAPPEL TOTAL / 10

Le rappel total maximal est de 10.
Il doit être normalement au-dessus de 8.

Sommes des rappels immédiats
(libre+indiqué) et différés (libre+indiqué)